Avec le Département des conseillers numériques à votre service!

DES **ATELIERS GRATUITS** POUR TOUS



Découvrir les OUTILS NUMÉRIQUES



Réaliser mes DÉMARCHES EN LIGNE



Envoyer et recevoir des MAILS



Découvrir de NOUVELLES TECHNOLOGIES



Gérer, protéger MES DONNÉES PERSONNELLES



Rechercher UN EMPLOI ou UNE FORMATION



2025

Présence du conseiller numérique 1 jeudi par mois

Permanences en mairie de Saint-Corneille :

- > 13 février
- 13 mars
- 23 mai (vendredi)
- > 5 juin

Entre 9h et 12 h

Pour toute question, s'adresser au secrétariat de mairie